

Bulletin Municipal

Commune de CARDESSE

Décembre 2006



Le mot de Madame le Maire,

Chers citoyens,

En accueillant dans quelques semaines le haut débit, notre commune participe au perfectionnement du maillage Internet devenu aujourd'hui un moyen de communication indispensable comme le montre le nombre croissant d'internautes. Mais il ne faut surtout pas oublier les relations entre citoyens et le respect de l'un envers l'autre ainsi que les droits et les devoirs à respecter par civisme : mais qu'est-ce que le civisme ? c'est, d'après la définition du dictionnaire, le dévouement de l'individu pour la collectivité.

Ces gestes citoyens élémentaires, que vous trouverez dans la rubrique « droits et devoirs », sont autant d'exemples de civisme et de devoirs envers la collectivité des habitants d'un même village dans la vie de tous les jours.

C'est aussi par l'éducation civique que nos enfants préparent, déjà à l'école, leur rôle de futurs citoyens. Je remercie Mlle Carré, notre nouvelle institutrice, d'avoir participé avec ses élèves à la Cérémonie du 11 Novembre.

Communiquons donc tous ensemble et pour en apprendre plus sur notre village, un site sur l'histoire de Cardesse est en cours d'élaboration par Fabien Pouey-Dicard qui transcrit ses recherches par Internet : [histoire-cardesse](http://histoire-cardesse.free.fr) que vous trouverez sur le site cardesse.free.fr dont Gilbert Lavie fait des mises à jour régulièrement. Nous les remercions vivement pour cet important travail.

En ce mois de Décembre, je vous souhaite de préparer en famille la fête de Noël.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes et heureuses fêtes.



Bonne et heureuse année 2007

Quelques nouvelles

LOGEMENT – ACTIONS SOCIALES

Programme local de l'habitat : lors de sa dernière séance, le conseil de communauté a approuvé le programme d'actions du PLH spécifique à la Communauté de Communes de Monein et dont les principaux axes peuvent se résumer comme suit :

- la production de logements sociaux,
- la mise en place d'une cellule de conseil aux communes,
- la constitution de réserves foncières en vue de la création de logements sociaux,
- la délégation de la maîtrise d'ouvrage des lotissements communaux de moins de 6 lots à la Communauté de Communes pour faciliter la réalisation d'opérations d'ensemble,
- le lancement d'une OPAH (Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat) à partir de 2009
- l'intervention sur l'habitat potentiellement indigne,
- l'intervention sur le patrimoine local de qualité urbaine et architecturale.

Conformément à la réglementation, ce programme a été soumis début août pour avis aux communes membres. Celles-ci avaient deux mois pour se positionner. Un rapide tour de table témoigne des difficultés à maîtriser, pour la grande majorité des communes, le foncier.

CONSTRUCTION DU RESEAU ADSL

Une déclaration de travaux a été déposée par la Société IRIS 64 pour implanter une armoire de dégroupage pour la construction du réseau ADSL. Cette armoire a été construite à l'arrière du local France Télécom et n'apportera aucune nuisance visuelle dans l'environnement. Aujourd'hui les travaux de mise en place des câbles sur les voies communales sont terminés. La date officielle de la mise en place de l'ADSL, les informations nécessaires à son bon fonctionnement ainsi que les différentes offres proposées ne vous seront communiquées qu'au 1^{er} trimestre 2007.

LOGEMENT VIEUX PRESBYTERE

Résiliation convention PALULOS : En date du 25 septembre 1991, une convention a été conclue avec l'Etat pour le financement, par une PALULOS, des travaux de réhabilitation du logement situé au Rez-de-Chaussée dans le village. En contrepartie de la subvention ainsi obtenue, la Commune s'est engagée à affecter l'appartement concerné à l'usage locatif d'habitation principale.

Cette convention expire le 30 juin 2007 et, à défaut de résiliation expresse, est tacitement reconduite par périodes de trois ans.

Suite au départ des derniers locataires, Madame le Maire a demandé une estimation de prix du logement. Une réflexion est en cours pour le devenir de ce bâtiment.

TRAVAUX DANS LE VILLAGE

Suite aux nuisances engendrées par les véhicules qui traversent le village et à des plaintes, certains habitants ont demandé l'installation, à l'entrée du village (côté cimetière), d'un plateau surélevé (dos d'âne) permettant le ralentissement des véhicules. Le Conseil Général, en tant que maître de l'ouvrage, puisqu'il s'agit d'une route départementale, a préféré la création d'un déhanchement. Les travaux sont en cours.

INFORMATIONS DIVERSES

DROITS et DEMARCHES

- Inscription sur les listes électorales : les inscriptions doivent être déposées à la mairie par l'intéressé. Il faut se munir de la carte d'identité nationale et d'un justificatif de domicile.

Délai impératif : le 31 décembre 2006 (celui-ci étant un dimanche, les inscriptions seront prises par Mme le Maire le samedi 30 décembre 2006 ; merci de la contacter par téléphone au 05.59.21.42.04)

- Recensement militaire : les jeunes (garçons ou filles) atteignant ou ayant atteint l'âge de 16 ans doivent se faire inscrire à la mairie afin d'être convoqués pour la Journée d'Appel à la Défense. Se munir du livret de famille des parents.
- Prévention : les fossés d'évacuation des eaux pluviales doivent être maintenus en bon état de fonctionnement et d'étanchéité. Le règlement sanitaire départemental interdit que des débris et autres immondices soient jetés dans les fossés. Le refus par un propriétaire de prendre de telles mesures constitue une infraction au règlement.

Les arbres, arbustes, haies, etc... des propriétés privées qui bordent les diverses voies communales doivent être entretenus régulièrement afin de ne pas gêner la circulation des véhicules mais aussi d'assurer la sécurité des piétons.

- Rappel : les ordures ménagères doivent être déposées dans les containers prévus à cet effet avant le mercredi matin jour du ramassage (maximum 24 heures avant).

DIVERS

- Les services techniques de la Communauté des Communes ont amélioré les tampons des regards d'assainissement sur le D9 par un apport d'enrobé et de béton afin d'éviter les nuisances sonores lors du passage de tous véhicules.
- Mme le Maire tient à remercier Jean Louis Laffargue pour avoir mis de l'enrobé sur plusieurs ornières au quartier Yolettes.
- L'assistance technique gratuite mise à disposition des communes par le Conseil Général en matière d'assainissement et/ou d'aménagement des rivières est remise en cause, une motion de soutien au maintien de l'activité du SATESE a été signée par Mme le Maire.
- Projet Mairie-Ecole : une nouvelle esquisse pour la réhabilitation complète du bâtiment école/mairie a été déposée.
- Création d'un réseau de 6 Cyber-bases par le Syndicat Mixte du Pays de Lacq comprenant Arthez de Béarn, Artix, Maslacq, Monein, Mourenx et Pardies. Des ateliers sont proposés pour tous ceux qui souhaitent s'initier mais également se perfectionner en informatique. A titre d'exemple, l'équipe d'animation propose des ateliers permettant de créer ses propres cartes de vœux, ses étiquettes cadeaux etc.... Au programme également une thématique « Création de site Internet » en commençant par apprendre à retoucher et redimensionner nos propres photos pour ensuite les publier sur Internet. Voici l'adresse Internet pour plus d'informations : [http://www.cyber-base.org/cyberbase/site/pays de lacq](http://www.cyber-base.org/cyberbase/site/pays_de_lacq)
- Le repas offert par la commune aux personnes de plus de 65 ans aura lieu le 6 janvier 2007.
- Fêtes communales du 15 août : cette année encore, les fêtes ont remporté un vif succès. Placées sous le signe de la solidarité, le Comité d'organisation avec l'aide précieuse de Tendance Sud gérée par Hélène Portelaborde a pu encore cette année offrir au village de belles fêtes. Ces deux journées ont également permis, grâce au concours de tous, de reverser les bénéfices obtenus à l'Association des Malades du Syndrome Néphrotique (AMSN) dont Hélène et Albert Portelaborde sont membres. Le tableau ci-après reprend sommairement les dépenses et les recettes de ces festivités.

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Organisation	8 336.85 €	10 209.00 €	1 872.15 €
Dons versés à AMSN			4 487.00 €
	TOTAL		6 359.15 €

Les dons versés à l'Association s'élève donc à 6359.15 €. Un grand MERCI à tous.

Quoi de neuf à l'école ?

Bienvenue à notre nouvelle institutrice Emilie Carre qui a remplacé Monsieur Tournier, parti à la retraite. Une très jolie fête a été donnée à l'occasion de son départ et nous lui souhaitons tous une bonne continuation.



Mlle Carre a un projet qui lui tient à cœur et a besoin de notre concours pour le réaliser. En voici le contenu :



Cette année, les enfants de l'école de Cardesse ont décidé d'apprendre à découvrir leur monde et à s'ouvrir sur lui. Dans ce but, une correspondance a été mise en place entre notre école et une école de Lomé, la capitale du Togo. Il est prévu que les enfants des deux écoles comparent leur mode de vie, leur environnement, leurs préoccupations, leurs traditions. Pour ce faire, nous allons échanger des courriers, nous allons étudier des livres destinés à nous faire découvrir l'autre... Nous avons déjà envoyé un paquet pour nous présenter, présenter notre école, notre village et notre région.

Cette correspondance va s'organiser principalement grâce à l'outil informatique, moyen le plus rapide de communiquer. A Cardesse, nous avons la chance d'être équipés de l'outil Internet mais à Lomé, les enfants devront payer pour se connecter. Ainsi, l'école de Cardesse souhaite participer aux frais de la connexion Internet des enfants de Lomé ainsi qu'à l'achat de livres qu'il faudra posséder pour travailler ensemble.

En enfants citoyens et responsables, les enfants de Cardesse ont donc cherché un moyen de financer leur projet. C'est pour cela qu'ils ont eu l'idée d'inviter tous les habitants de Cardesse à une fête de Noël. Pour l'occasion, ils ont préparé un petit spectacle qu'ils auront l'immense joie de vous présenter. A la suite de cette petite représentation, ils mettront en vente des objets de leur fabrication et offriront un petit goûter aux personnes présentes.

Outre l'aide que votre présence pourra apporter à leur projet, il s'agit aussi de créer des liens au sein même du village, entre les enfants de l'école et les habitants de Cardesse. En période de fêtes, quoi de mieux que de renforcer ces liens de solidarité et d'entraide !

Tous les habitants du village sont donc conviés à la salle des fêtes de Cardesse,

le vendredi 22 décembre à partir de 16 heures.

VENEZ NOMBREUX